

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 12 décembre 2024

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 25
Votants : 29

D24.077

L'an deux mille vingt-quatre,
le douze décembre,
à 19 heures,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 4 décembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : RODRIGUES David, VALENTIN Denis, MALZAC Claude, LAFON Madeleine, FABRE Jean, VALENTIN Christine, BLANC Sébastien, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, ROCHOUX Philippe, JACQUES Jérôme, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul et SALEIL Jean-Claude.

Absents : CITERIN-NORMANDIN Sylvie, SAGNET-POUGET Valérie, POQUET Pascal, RODIER Yves (pouvoir à CABIROU Christian), SALENDRES Jean-Sébastien, FERNANDEZ Florence (pouvoir à ROCHOUX Philippe), RODIER Colette (pouvoir à JACQUES Jérôme), DE SOUSA Guy et SEGUIN Denis (pouvoir à SALEIL Jean-Claude).

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D24.077: INTEMPERIES DU 8 OCTOBRE 2024 – DEMANDES D'AIDES DE FINANCEMENT

Monsieur le Président précise que suite aux intempéries survenues la nuit du 7 au 8 octobre 2024 des dégâts très importants ont été constatés d'une part sur le PAE de la TIEULE et d'autre part sur la voirie communautaire.

Sur le PAE de la TIEULE l'ensemble du dispositif de collecte et évacuation des eaux a été endommagé : fossés (y compris bâches latérales), maçonnerie des aqueducs, clôtures, filtre à sable, bassins, abris des transformateurs. Le devis de remise en état s'élève à 60 555 € HT.

Concernant la voirie communautaire, le recensement des travaux de remise en état (remise en état de la chaussée qui a été ravinée, remise en état des caniveaux et aqueducs) a été chiffré par Lozère Ingénierie à 340 000 € HT.

Il en résulte un montant total des travaux de remise en état de **400 555 € HT**

Un pré-dossier a été déposé afin de solliciter le fonds de Dotation de Solidarité aux collectivités touchées par des Evènements Climatiques (DSEC). Il est proposé de confirmer cette demande d'aide de soutien financier afin de pouvoir réaliser ces travaux de remise en état.

Par ailleurs, le Président du Département de la Lozère a informé la communauté de communes que le Département accompagnera, aux côtés de l'Etat, les opérations de remise en état liées aux intempéries du 8/10 et 16-20/10/2024.

Où l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

CONSIDERANT la nécessité de remettre en état rapidement le dispositif de collecte des eaux du PAE DE LA TIEULE,

CONSIDERANT la nécessité de remettre en état les voiries communautaires,

CONSIDERANT l'importance de ces travaux dont le coût est estimé à 400 555 € HT,

DECIDE de solliciter une aide financière auprès de l'ETAT dans le cadre de la dotation de solidarité aux collectivités touchées par des événements climatiques (DSEC) et tout autre dispositif,

DECIDE de solliciter une aide financière auprès du DEPARTEMENT DE LA LOZERE,

AUTORISE ET DONNE DELEGATION à Monsieur le Président ou le Vice-Président à déposer les dossiers de demande de subvention, et à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 13 décembre 2024,
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AUBERT DE LA TIEULE
16, Quartier de Trémoulis
48300 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL